

Secrétariat général Délégation à l'encadrement supérieur

78 rue de Varenne 75349 Paris SP 07 01 49 55 47 79 Note de mobilité

SG/DES/2023-564

06/09/2023

**Date de mise en application :** 06/09/2023

**Diffusion:** Tout public

Date limite de mise en œuvre : 05/10/2023 Cette instruction n'abroge aucune instruction. Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes: 1

**Objet :** Vacance d'un emploi de Délégué(e) adjoint(e) à l'encadrement supérieur.

Destinataires d'exécution		
DRAAF		
DAAF		
DDT(M)		
DD(ETS)PP		

## Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire Secrétariat Général

## Délégation à l'encadrement supérieur Délégué(e) adjoint(e) à l'encadrement supérieur

N° du poste : A5SGE00136

Catégorie : A

Groupe RIFSEEP : G2.1 (IPEF)

Classement parcours professionnel: 3+

#### Poste vacant

# Présentation de l'environnement professionnel

Sous l'autorité de la Secrétaire générale du MASA, la délégation à l'encadrement supérieur a pour mission de piloter l'élaboration et la mise en œuvre de la politique des ressources humaines du ministère en ce qui concerne l'encadrement supérieur, en lien étroit avec le service des ressources humaines, le réseau d'appui aux personnes et aux structures et le pôle d'accompagnement du management des services.

Elle pilote le processus de recrutement sur les emplois de direction du MASA, en administration centrale et en services déconcentrés, et de nomination des dirigeants d'opérateurs. Elle participe à l'analyse des candidatures sur les emplois de DDI, en lien avec le ministère de l'intérieur. Actuellement composée d'une déléguée, de deux adjoints et d'un chargé de mission, elle a vocation à se renforcer progressivement.

### Objectifs du poste

Le délégué adjoint à l'encadrement supérieur participe, en étroite coordination avec la déléguée et le second délégué adjoint, au pilotage et au déploiement de la politique ministérielle des ressources humaines en matière d'encadrement supérieur.

Il assure les recrutements sur certains emplois de direction du MASA et est particulièrement chargé du suivi des emplois de directeur départemental interministériel et de directeur départemental interministériel adjoint.

### Description des missions à exercer ou des taches à exécuter

Au titre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique des ressources humaines du ministère en ce qui concerne l'encadrement supérieur, le délégué adjoint est plus particulièrement chargé, en lien étroit avec le RAPS :

- du pilotage et de l'animation de la revue des cadres annuelle des directions départementales interministérielles et des établissements d'enseignement agricole, visant à identifier les cadres susceptibles d'accéder à des emplois en DDI et de bénéficier de programmes spécifiques d'accompagnement mis en place par la DIESE ou le ministère ; - de la programmation et du suivi du dispositif « parcours et carrière » pour les agents du MASA affectés en directions départementales interministérielles et des établissements d'enseignement agricole d en DDI et de l'articulation avec les dispositifs mis en place par le ministère de l'intérieur ;

- de la conduite des entretiens individuels avec les cadres supérieurs visant à les orienter et les conseiller dans la construction de leur parcours professionnel sur des emplois en DDI.

Au titre du suivi des emplois relevant de la délégation, il pilote le recrutement sur certains emplois de direction en services déconcentrés du ministère et participe, en liaison avec la direction du management de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur du ministère de l'intérieur à l'analyse des candidatures sur les emplois de DDI et DDI adjoints. Il agit en étroite concertation avec ses homologues des autres ministères entrant dans le champ de l'ATE.

Ses missions sont susceptibles d'évoluer au fur et à mesure de la

	consolidation de la délégation.	
Champ relationnel du poste :	Directeurs généraux d'administration centrale, directeurs de services déconcentrés, délégation ministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat, réseau des délégués ministériel à l'encadrement supérieur, SRH, RAPS, PAMS, ministères ATE	
Compétences liées au	Savoirs	Savoir-faire
poste	<ul> <li>Parcours professionnel diversifié ayant conduit à occuper des emplois de management de haut niveau en services déconcentrés</li> <li>Connaissance des politiques publiques du MASA, ainsi que de son organisation et de ses métiers</li> <li>Connaissance des ressources humaines</li> <li>Connaissance des modalités de la coordination interministérielle</li> </ul>	
Modalités de recrutement	Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, sont transmises dans un délai de 30 jours sur la boite des.sg@agriculture.gouv.fr	
Personnes à contacter	Madame Stéphanie FRUGERE, déléguée à l'encadrement supérieur (tél : 01 49 55 41 55 / stephanie.frugere@agriculture.gouv.fr)	